



DIAGNOSTIC DE DURABILITE du Réseau Agriculture Durable

Guide de l'utilisateur 2010

Si vous êtes amenés à utiliser cet outil, merci d'indiquer votre source.

Réseau agriculture durable - Inpact Bretagne – 17 rue du Bas Village
CS 37725 - 35577 CESSON-SEVIGNE Cédex
Tél : +33 (0)2.99.77.39.25 Fax : +33 (0)2.23.30.15.75



courriel : contact@agriculture-durable.org

site web : www.agriculture-durable.org

1/ Pourquoi un diagnostic de durabilité

1.1 - Les origines du diagnostic de durabilité

Depuis de nombreuses années, les divers groupes du **Réseau Agriculture Durable travaillent sur la durabilité des exploitations agricoles** en animant des **groupes de formation d'agriculteurs** qui s'engagent volontairement vers l'agriculture durable.

En 2000, des animateurs et des agriculteurs des groupes du RAD ont élaboré des indicateurs d'évaluation de la durabilité. Après des tests de terrain et une validation par les agriculteurs, le diagnostic de durabilité du RAD a vu le jour. Il a été révisé en 2007 et 2010.

Ce diagnostic emprunte beaucoup de concepts, voire des indicateurs, à trois méthodes existantes que sont les travaux d'IDEA, de SOLAGRO et de la FADEAR. Il a été élaboré dans le Grand Ouest par des éleveurs laitiers ce qui peut expliquer les barèmes de certains indicateurs. N'hésitez pas à faire appel à votre esprit critique pour analyser les résultats et revisiter en groupe les barèmes en les resituant dans votre contexte socio-économique.

1.2 - Les objectifs du diagnostic de durabilité

Durable, oui, mais concrètement ça veut dire quoi ? Un diagnostic n'est pas autre chose qu'un outil qui tente d'estimer voire de mesurer la durabilité, de se donner un point de vue sur son évolution dans le temps. Celui du RAD permet de...

- ↪ Disposer d'un outil **visuel et rapide à réaliser**, mais le plus **complet** possible.
- ↪ **Capitaliser** les résultats des exploitations dans une démarche vers l'agriculture durable.
- ↪ **Crédibiliser** les systèmes en agriculture durable pour pouvoir mieux **communiquer** sur les tenants et les aboutissants de l'agriculture durable.
- ↪ Se fixer des **objectifs à atteindre** à plus ou moins long terme pour améliorer la durabilité de l'exploitation.
- ↪ Avoir un **outil de suivi** de l'évolution de la durabilité par l'utilisation régulière de cet outil.

2 – Mode de calcul des critères

Vous trouverez l'ensemble des critères dans votre comptabilité : bilan, compte de résultats et le plan d'amortissement des emprunts.

2.1 – La durabilité économique

◆ 1^{er} critère : Efficacité économique

Indicateur	Barème	Points	Traduit l'efficacité économique de l'exploitation et son autonomie par rapport aux fournisseurs
Valeur ajoutée / Produit de l'activité	< à 20%	0	
	20% à 30%	1	
	30% à 40%	2	
	40% à 50%	3	
	50% à 60%	4	
	> à 60%	5	

☞ *Produit de l'activité* : Total des ventes + Total des primes couplées et des aides MAE (hors DPU)

☞ *Valeur ajoutée* = **Produit de l'activité** – Charges liées à la production

Calcul charges liées à la production : charges des cultures de ventes, des cultures fourragères, des aliments, des frais d'élevage + charges de structures hors amortissements (mécanisation + bâtiments + foncier (hors fermage) + autres charges de structures)

Autre mode de calcul de la valeur ajoutée : EBE + fermage + charges sociales de l'exploitant et charges salariales des salariés + impôt et taxes – DPU

◆ 2nd critère : Autonomie

Indicateur	Barème	Points	
Marge Brute Globale/Produit de l'activité	< à 55%	0	Traduit la dépendance vis à vis des achats extérieurs (achat ou non de concentrés, autoconsommation ...)
	55% à 60%	1	
	60% à 65%	2	
	65% à 70%	3	
	70% à 75%	4	
	> à 75%	5	

[Ensemble des charges opérationnelles de l'exercice comptable : de cultures/aliments/frais divers d'élevage]
 ☞ Produit de l'activité : Total des ventes + Total des primes couplées y compris MAE (hors DPU)

◆ 3^{ème} critère : Sensibilité à la conjoncture

Ce critère est le résultat de la moyenne des deux sous-indicateurs ci-dessous

Taux de spécialisation

Indicateur	Barème	Points	
Produit brut de production principale/ [produit activité + DPU]	> à 80%	0	Traduit le degré de spécialisation de l'activité principale de la ferme
	80% à 75%	1	
	75% à 70%	2	
	70% à 65%	3	
	65% à 60%	4	
	< à 60%	5	

Ex : produit issu du lait/ produit activité + DPU

Sensibilité aux aides

Indicateur	Barème	Points	
Aides / Résultat courant	> 100%	0	Traduit la dépendance aux aides. Il est toutefois intéressant de compléter par l'analyse du type d'aides : couplées, découplées, MAE, etc.
	80% à 100%	1	
	60% à 80%	2	
	40% à 60%	3	
	20% à 40%	4	
	< à 20%	5	

◆ 4^{ème} critère : Autonomie financière

Indicateur	Barème	Points	
Annuités (hors foncier) / EBE consolidé	> à 60%	0	Donne un aperçu de la stratégie d'investissement par rapport à l'EBE « consolidé » (référence aux annuités JA) dégagé.
	60% à 50%	1	
	50% à 40%	2	
	40% à 30%	3	
	30% à 20%	4	
	< à 20%	5	

◆ 5^{ème} critère : Efficacité du capital

Indicateur	Barème	Points	
Valeur Ajoutée/capital d'exploitation	< à 15%	0	Exprime la capacité de l'agriculteur à dégager un revenu à partir de son capital engagé.
	15% à 20%	1	
	20% à 25%	2	
	25% à 30%	3	
	30% à 35%	4	
	> à 35%	5	

Capital d'exploitation = total de l'actif - total du foncier

◆ 6^{ème} critère : Rémunération du travail

Indicateur	Barème	Points	
(Revenu disponible + main d'œuvre)/ (Valeur ajoutée + aides)	inf à 30 %	0	L'objectif est de voir la part qui va au travail plutôt qu'au capital.
	30 à 40 %	1	
	40 à 50 %	2	
	50 à 60 %	3	
	60 à 70 %	4	
	plus de 70 %	5	

Revenu disponible : EBE – annuités

Main d'œuvre : charges sociales de l'exploitant + charges des salariés éventuels

◆ 7^{ème} critère : **Vulnérabilité commerciale**

Indicateur	Barème	Points	
Client le plus important/ Produit de l'activité	> à 70%	0	Exprime la dépendance de l'exploitation par rapport à ses débouchés
	60% à 70%	1	
	50% à 60%	2	
	40% à 50%	3	
	30% à 40%	4	
	< à 30%	5	

2.2 – La durabilité sociale

◆ 1^{er} critère : **Qualité de vie**

La note indiquée dans le tableur est la moyenne des deux sous-indicateurs ci-dessous.

Sous-Indicateur 1	Points	
Qualité de vie (travail et privée)	0	Ce critère subjectif est en auto-évaluation. En effet, la notion de qualité de vie n'est pas la même pour tout le monde. L'agriculteur s'attribue une note en précisant des mots clés associés à la qualité de vie. <i>Par qualité de vie, on peut considérer le nombre et la fréquence des vacances, les conditions et le temps de travail, la situation géographique de la ferme, le stress... Si plusieurs actifs, estimer une moyenne.</i>
	1	
	2	
	3	
	4	
	5	

Sous-Indicateur 2	Points	
Continuité de se former (lecture professionnelle, formation, groupe d'échanges)		A chaque question, il est possible d'attribuer 0, 1, 2 ou 3 points en fonction de l'importance pour l'agriculteur
Disponibilité au travail		
Participation à la vie professionnelle agricole (CUMA, OPA, syndicats de promotion, de défense)		
Possibilité de travailler en entraide		
Accueil de public sur la ferme		
Participation à la vie sociale de votre territoire		
Total des points (15 points maximum)		
Total sur 5		

◆ 2^{ème} critère : **Viabilité socio-économique**

Indicateur	Barème	Points	
Revenu disponible/actif/heures mensuelles de travail en % du SMIC	< à 0.4 SMIC	0	Traduit l'efficacité économique d'une heure de travail comparée au SMIC. Faire attention aux comparaisons hâtives ... Néanmoins, ce critère a le mérite de poser la question du temps de travail qui n'est pas toujours prise en compte...
	0.4 à 0.8 SMIC	1	
	0.8 à 1.2 SMIC	2	
	1.2 à 1.6 SMIC	3	
	1.6 à 2 SMIC	4	
> 2 SMIC	5		

Revenu disponible = EBE - annuités long et moyen terme.

◆ 3^{ème} critère : **Transmissibilité**

Indicateur	Barème	Points	
Capital d'exploitation (hors foncier)/UTH	> à 190 K€	0	Traduit l'évaluation du montant de la reprise pour un éventuel repreneur.
	160 K€ à 190K€	1	
	130 K€ à 160 K€	2	
	100 K€ à 130 K€	3	
	70 K€ à 100 K€	4	
< à 70 K€	5		

◆ 4^{ème} critère : **Multifonctionnalité**

Indicateurs	Points	
Valorisation et entretien du patrimoine bâti		Traduit la place des activités qui ne sont pas directement liées à la production agricole.
Production à la ferme et transformation		
Accueil touristique		
Vente directe		
Ouverte au territoire : accueil de scolaires, de groupes agricoles, portes ouvertes ...		
Total des points		

Faire le total des points pour obtenir la note sur 5 avec si oui = 1 point et si non = 0 point.

◆ 5^{ème} critère : **Contribution à l'emploi**

Indicateur	Barème	Points	
Moyens de production de l'exploitation / équivalent du PAD	> à 1	0	Traduit la capacité de la ferme à générer de l'emploi en se basant sur la taille économique de l'outil de production (par rapport à ce qui est prévu dans le PAD)
	0,95 à 1	1	
	0,90 à 0,95	2	
	0,85 à 0,90	3	
	0,80 à 0,85	4	
< à 0,80	5		

Le PAD ou Projet Agricole Départemental contient la grille d'équivalence dans laquelle sont répartis les moyens de production (disponible dans les DDTM) par UTAF et par type de production.

Exemple : une ferme dispose d'un quota de 250 000 l pour 2 actifs. Le PAD considère que 2 actifs peuvent prétendre à un quota de 280 000 litres au maximum.

On a donc : $250\ 000 / 280\ 000 = 0,89$ soit la note 2.

2.3 - La durabilité environnementale

◆ 1^{er} critère : Bilan des minéraux ou apparent

Indicateur	Barème	Points	
Unités d'azote par ha de SAU	> 100	0	Traduit l'importance globale des excédents d'azote par un bilan entre les entrées et les sorties, c'est à dire l'efficacité de l'utilisation de l'azote par le système de production.
	80 à 100	1	
	60 à 80	2	
	40 à 60	3	
	20 à 40	4	
	< 20	5	

Bilan des minéraux = entrées (engrais organiques et minéraux, concentrés, achats d'animaux, fixation par légumineuses, fourrages grossiers) - sorties (produits laitiers, viandes ou cultures, fourrages grossiers, engrais organiques).

Il faut ajouter au résultat 10 UN liés aux dépôts atmosphériques.

◆ 2nd critère : Pesticides

Indicateur	Barème	Points	
IFT ou Indice de fréquence de traitement de l'exploitation	> ou = à 1	0	Traduit un degré de pollution induit par la quantité de pesticides épandus sur la ferme
	0,75 à 1	1	
	0,5 à 0,75	2	
	0,25 à 0,5	3	
	0 à 0,25	4	
	0	5	

IFT exploitation = Somme [(Dose appliquée / dose homologuée)/ha X nb ha en culture donnée] hors prairies permanentes. Voir en annexe des éléments de comparaison régionaux.

- 1 ha traité n fois = n IFT ; 1 ha traité à ½ dose = ½ IFT,

- Un traitement avec 2 types de produits mélangés compte pour 2 traitements,

- Si utilisation de semences traitées ou de traitements localisés sur le rang, diviser par 2 la surface traitée

Un type de produit = insecticide, fongicide, régulateur de croissance, herbicide.

◆ 3^{ème} critère : Linéaire de haies

Indicateur	Barème de notation	Points	
Linéaire de haies en mètres par ha de SAU	< à 20 m	0	Traduit la place occupée par les haies sur la ferme ou maillage bocager.
	20 m à 40 m	1	
	40 m à 60 m	2	
	60 m à 80 m	3	
	80 m à 100 m	4	
	> à 100 m	5	

Dans le calcul du linéaire, intégrer les haies en limites de propriété, mais diviser leur longueur par deux.

Pour les bosquets calculer le périmètre.

◆ 4^{ème} critère : **Biodiversité**

Indicateurs	Points	A chaque question, mettre 0 pour non et 1 pour oui
Présence de bandes interculturelles		
Création de talus		
Désherbage mécanique des haies		
Utilisation pour les haies d'essences locales ou rares ou en voie de disparition		
Pas de culture d'ogm		
Préservation des zones humides		
Présence de races animales locales menacées		
Présence d'espèces végétales anciennes dans l'assolement		
Fauche tardive des jachères et/ou des bandes inter culturelles		
Pas d'ensemble de cultures supérieur à 6 ha		
Total des points (10 points maximum)		
Total sur 5		

 ◆ 5^{ème} critère : **Gestion des sols**

Ce critère se calcule en faisant la moyenne des deux sous-indicateurs ci-dessous.

Sous-Indicateur 1	Barème	Points	Traduit l'importance du lessivage et de l'érosion Enlever un point si labour supérieur à 15 cm de profondeur sauf pour les terres argileuses sup à 35%.
% de surface en sol nu / SAU	> à 20 %	0	
	15 % à 20 %	1	
	10 % à 15 %	2	
	5 % à 10 %	3	
	0 % à 5%	4	
	0 %	5	

Prendre les surfaces de sols nus pendant la période hivernale sachant que les cannes de maïs grain sont à considérer comme sol nu.

Sous-Indicateur 2	Barème	Points	Ce critère permet de mieux appréhender la gestion culturale de l'exploitation. Rajouter un point s'il y a une culture de légumineuses (>à 15% de la SAU) Si le système est en tout herbe, mettre 5 points.
% de la même culture dans la surface assolée	> à 30 %	0	
	25 % à 30 %	1	
	20 % à 25 %	2	
	15 % à 20 %	3	
	10 % à 15%	4	
	< à 10 %	5	

Surface assolée = SAU - prairies naturelles

◆ 6^{ème} critère : Dépendance énergétique

Ce critère permet d'évaluer les consommations d'énergie fossile, **directe** (fioul, gaz, électricité) et **indirecte** (alimentation, plastiques, engrais).

Nature de l'intrant	Quantité utilisée	énergie dépensée par unité	TOTAL EQF
FIOUL de la cuve et/ou CUMA eta	0	1,14 EQF/litre	0
Electricité	0	0,27 EQF/kWh	0
Engrais azoté	0	1,47 EQF/U	0
Tourteau de soja	0	0,16 EQF/kg	0
Tourteau de colza ou tournesol	0	0,1 EQF/kg	0
Concentrés composés - farine	0	0,12 EQF/kg	0
Concentrés composés - granulés	0	0,1 EQF/kg	0
Poudre de lait	0	1,21 EQF/kg	0
Bâches ou enrubannage	0	2,27 EQF/kg	0
TOTAL			0
Total EQF/SAU			

Indicateur	Barème de notation	Points	
Total EQF/ha SAU	> à 600 EQF	0	Traduit la dépendance de la ferme par rapport aux énergies fossiles.
	500 à 600 EQF	1	
	400 à 500 EQF	2	
	300 à 400 EQF	3	
	200 à 300 EQF	4	
	< à 200 EQF	5	

3/ Pour aller au-delà de l'exploitation et du diagnostic

Concernant la durabilité sociale et environnementale une ouverture est proposée à partir d'éléments jugés importants dans l'analyse de la durabilité d'une exploitation agricole mais pas toujours quantifiables, ni nécessairement quantifiables. Ces éléments d'ouverture sont listés en bas des pages du diagnostic.

Ne pas oublier que les barèmes ont été construits par des agriculteurs de l'ouest de la France, et qu'ils en portent la marque. Ils sont adaptés en premier lieu aux systèmes de production laitière.

Les critères et indicateurs retenus dans ce diagnostic sont contestables. C'est pourquoi **l'intérêt est de susciter une discussion et des échanges** entre les acteurs concernés. **L'enjeu de la durabilité se situe bien au-delà de l'espace occupé par la ferme.**

Annexe IFT régionaux 2008

Le calcul des références IFT ci-dessous ne prend pas en compte les prairies permanentes considérant que l'IFT est toujours nulle.

Filières	Grandes cultures	Polyculture élevage	Vigne
	IFT Total	IFT Total	IFT Total
Alsace	4.1	4.0	13.0
Aquitaine	4.0	3.6	18.0
Auvergne	4.1	3.2	
Basse-Normandie	5.2	5.0	
Bourgogne	5.9	5.7	18.4
Bretagne	4.6	4.1	
Centre	5.3	5.2	12.0
Champagne-Ardenne	5.7	5.6	23.8
Franche-Comté	5.2	4.6	
Haute-Normandie	5.7	5.7	
Ile de France	6.0	5.9	
Languedoc-Roussillon	3.3	2.9	12.9
Lorraine	5.2	5.1	
Midi-Pyrénées	3.8	3.3	
Nord-Pas-de-Calais	6.2	6.1	
PACA	2.2	2.0	8.8
Pays de la Loire	4.7	4.1	14.4
Picardie	6.1	6.0	
Poitou-Charentes	5.0	4.8	18.1
Rhône-Alpes	4.4	3.1	17.8

Source : Ministère de l'agriculture, 2008.